



la petite gazette

du pays d'issigeac



**15 et 22 mars
2026 !**



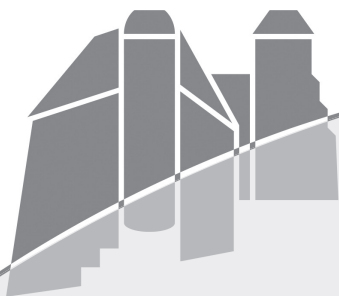
p4



p6



p12



ÉDITO

LA PETITE GAZETTE

N°439 • Mars 2026

Responsable de la publication :

Jean-Claude CASTAGNER

Mise en page :

Guy VANTOMME

Bernadette DUMONT

Images :

Images libres Pixabay

Guy VANTOMME

Relecture :

Françoise MARVIER

Bernadette DUMONT

Odile VANTOMME

Impression :

Jean-Jacques NOUAILLE

Contact :

gazette@issigeac.info

Retrouvez la Gazette au

format PDF sur les sites

www.issigeac.info et

www.plaisance24.com

© Mairie d'Issigeac

Table des matières

Échos des communes 3-4

OTSP 5

Médiathèque d'Issigeac 5

Focus 6-7

Vie associative 8-9

Événements 9 & 12

Mairies locales 10

Santé 10

Infos & Services Pratiques 11

Agenda 12

Prochaine Gazette

Les articles doivent être

regroupés par commune

et transmis à l'adresse

gazette@mairie-issigeac.fr

avant le 20 mars

Prochaine parution

le 7 avril 2026

Les articles qui ne sont pas

envoyés avec le consentement

des mairies ne seront pas

publiés. Merci de votre

compréhension.

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Il s'agit de mon 210^{ème} et dernier mot publié dans notre petite gazette. Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour maintenir et améliorer cette publication mensuelle très utile pour informer les habitants du pays issigeacois.

Vous pouvez aussi la consulter sur le site internet de la mairie. L'application « Panneau-pocket » vous apporte également des informations plus ponctuelles sur la vie de la commune.

Je ne peux évidemment pas clôturer mes mandats sans remercier une nouvelle fois les élus, le personnel administratif et technique, toutes les personnes bénévoles qui m'ont accompagné au service de notre belle petite cité de caractère. Merci pour votre soutien, votre engagement, votre participation active ; votre éclairage pour prendre les décisions les plus collectives possibles.

Malgré la charge de travail et les responsabilités, je ne regrette pas ces 18 années en tant que maire parce que ce chapitre de ma vie a été riche en enseignements et relations humaines qui font oublier l'amertume et les inévitables difficultés. J'ai fait le bilan des actions municipales lors de la cérémonie des vœux et dans la gazette de fin janvier. En ne renouvelant pas ma candidature, je considère que je prends la bonne décision pour moi-même et pour les autres. J'ai confiance en l'engagement d'une nouvelle équipe. La tâche ne sera pas facile mais je leur souhaite une bonne réussite pour développer et embellir notre cité.

Les élections municipales à Issigeac auront lieu le 15 mars dans la salle du Conseil municipal, de 8h à 18h. Il n'y aura pas de deuxième tour puisqu'il n'y a qu'une liste de candidatures. Vous pouvez consulter les modalités de ce vote qui ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants en page 7. N'oubliez pas de voter.

La vie continue... Chaque journée est un nouveau départ...

Je termine par cette citation d'Alexandre Sattler :

« Et si la vie nous offre cette chance de vieillir, n'est-il pas le moment de la saisir ? Ne regrettons pas de vieillir car c'est un privilège que beaucoup n'ont pas. Lâcher prise, s'émerveiller à nouveau de tous les petits bonheurs, s'éveiller, s'ouvrir encore et toujours à soi et aux autres. Les rides sont seulement les empreintes de nos expériences passées, quand le cœur, lui, ne change jamais. »

Jean-Claude CASTAGNER

Maire d'Issigeac



Un camion des Restos du Cœur se déplace dans les villages à la rencontre des bénéficiaires. Il fonctionne comme un vrai centre avec une partie distribution alimentaire mais aussi de l'aide à la personne avec un bureau mis à disposition par la mairie. Ce centre itinérant est présent sur la place de la mairie, près du cabinet des infirmières, les mardis après-midi de 14h à 16h, chaque semaine paire.



Allons soutenir l'UAI, notre club de rugby qui joue en Régionale 1
Dernier match à domicile contre Sainte Livrade, stade Eric Chauveau aux Eyères dimanche 22 mars
Match de la réserve à 14h - Match de la première à 15h30
Repas d'avant match 20 € (entrée gratuite). Réservations au 06 30 09 35 78

ÉCHOS DES COMMUNES

BOISSE

PANNEAU POCKET

Vous souhaitez être informé sur les événements de votre commune de Boisse et des communes environnantes, installez « PANNEAU POCKET » via Play Store sur votre mobile. C'est très simple et convivial. Pour de plus amples informations reportez-vous à la page 12 de « la petite gazette » de février.

UNE MISS-AQUITAINE LOCALE À SOUTENIR



Océane BAROU est sélectionnée pour l'élection de MISS AQUITAINE 15/17 qui se déroulera à Mussidan le 27 avril 2024. Océane est actuellement scolarisée en seconde au lycée Maine de Biran de Bergerac et a fait toute sa scolarité à l'école primaire d'Issigeac. Soyez nombreux à voter pour Océane. Vote en ligne sur Helloasso.com 1 vote = 0,50€

ISSIGEAC

ÉTAT CIVIL DÉCÈS

Monsieur Gérard DENUÉL domicilié 20 Rue Armand de Gontaut Biron est décédé le 05 Février 2026 à Bergerac à l'âge de 75 ans. La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille et à ses proches.

URBANISME

Déclaration Préalable de Travaux
DP 0242122600004 BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE Cyprien – Création d'ouvertures et aménagement de combles

MONMADALÈS

MODIFICATIONS HORAIRES MAIRIE

La Mairie est désormais ouverte le mercredi aux horaires suivants : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Téléphone : 05.53.27.75.3 / mail : mairie.monmadales@wanadoo.fr

VENTE TERRAIN À BÂTIR

Notre commune propose à la vente une parcelle de terrain à bâtir d'environ 1050 m², située au centre du Bourg. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Maire au 06.23.39.51.80 ou par mail sur le site de la Mairie mairie.monmadales@wanadoo.fr.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026 dans toutes les communes de 08h à 18h
Voter est un droit mais c'est également un devoir citoyen.

ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES RÉCENTS.

La tempête NILS a frappé la Nouvelle Aquitaine dans la nuit du 11 au 12 février dernier.

Une grande partie de notre commune a été privée d'alimentation électrique jusqu'au samedi 14 février dans la matinée. Malgré le désagrément engendré, il convient de féliciter l'engagement des personnels d'ENEDIS qui dans des conditions très difficiles, ont permis de réalimenter LE BOURG, Les MONTETS et Le ROC.

Grâce à notre application PanneauPocket vous avez pu être tenus informés au même titre que le Conseil Municipal, des interventions d'ENEDIS.

N'oubliez pas qu'en cas de nouvel évènement de ce type et en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie vos élus restent joignables sur leur téléphone portable en cas de besoin.

DÉPART DE NICOLE FAYOUX

Notre secrétaire de Mairie, Nicole Fayoux, profite maintenant de toutes ses journées de loisirs depuis son départ en retraite après 13 années de bons et loyaux services pour notre commune et ses habitants.

Un grand merci à elle d'une part pour nous avoir supportés tout au long de la mandature et d'autre part pour son dévouement à votre service.

Agnès Moniot la remplace dorénavant aux nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie à savoir le mercredi matin et après-midi comme indiqué ci-dessus.

MONMARVÈS

MAIRIE

Attention : nouveaux horaires : mercredi de 13h à 17h et vendredi de 13h30 à 16h30

NOUVEAU CONCOURS DE PECHE - 1^{ÈRE} ÉDITION!



À la suite de la belle réussite du Trophée Carpe Périgord, les Copains du Vieux Chêne sont fiers de vous annoncer l'organisation d'un tout nouveau concours de pêche:

LE TROPHÉE DU LAC DE LA NETTE
Du 3 au 6 AVRIL 2026.

CONCOURS JOUR ET NUIT

Pour cette première édition, l'engouement est déjà au rendez-vous! Des équipes sont inscrites

venant du Luxembourg, de Lyon, de Toulouse et des quatre coins de la France. Une belle promesse pour un trophée qui s'annonce mémorable!

Un grand merci à Épidropt pour son soutien indispensable à la réalisation de cet événement ainsi qu'aux Fédérations de Pêche du Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

Un challenge, offert par la Mairie de Monmarvès, remis en jeu chaque année, viendra récompenser les meilleurs.

De nombreux lots de valeur sont à gagner et une grande tombola aura lieu pendant le concours.

Restez connectés, de nombreuses informations arrivent très bientôt... Que la passion de la pêche nous rassemble au bord du Lac de la Nette !

MONSAGUEL

REMERCIEMENTS/DOLÉANCES

L'équipe municipale remercie Philippe Raymond pour la restauration de l'entourage du puits communal de Cambelongue.

En revanche nous ne remercions pas la ou les personnes qui dans la nuit du 30 au 31 Janvier ont tagué sur du mobilier de signalisation ainsi que sur les bornes des points d'apports volontaires. Une plainte a été déposée.

INTEMPÉRIES

Les fortes pluies de mi-février ont occasionné quelques dégâts sur la commune, au lieu-dit Pech Bouquet. La chute d'un arbre a entraîné l'arrachement d'une partie de la chaussée. Des travaux d'urgence ont été entrepris pour sécuriser la zone et rétablir la circulation.

RESTAURATION DE LA CLOCHE



La cloche de l'église est à présent en cours de restauration. Les élus ont souhaité solliciter pour l'occasion une aide de la fondation du patrimoine. Un appel aux dons des particuliers sera bientôt possible. La démarche sera explicitée dans une prochaine gazette.

JOURNÉE DES AIDANTS

Monsaguel aura la chance d'accueillir le mercredi 29 avril la seconde édition de la journée des aidants en Bergeracois, session 2026. Le programme est en cours de préparation. Stands, conférences, témoignages sont à l'ordre du jour.

FIN DE MANDAT

Enfin pour la dernière gazette du mandat, je remercie l'équipe municipale pour son implication constante et notamment les adjointes Esclarmonde Nicolet et Chantal Bouvenet qui n'ont eu de cesse d'œuvrer pour le collectif. Je souhaite le meilleur à l'équipe qui sera en responsabilité après les élections du 15 Mars 2026.

Le Dimanche 15 MARS, venez voter !!!

Hervé Delage

MONTAUT

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Madame Gilberte Campagnie domiciliée chemin de Péchalvès est décédée le 23 Décembre 2025 à Bergerac à l'âge de 91 ans.

Monsieur Jean-Claude Delfieux domicilié route du Petit bois est décédé le 06 Janvier 2026 à la Résidence Yvan Roque d'Issigeac à l'âge de 86 ans. Monsieur Gérard Denuel, ancien élu de la commune est décédé le 05 Février 2026 à Bergerac à l'âge de 75 ans. Ce dernier a été conseiller municipal en 1977 puis Adjoint au Maire de 1983 à 2000 et a servi comme pompier volontaire.

La municipalité présente ses sincères condoléances à leurs familles et entourages.

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Mme Maria Masson née Zanette est décédée le 3 février 2026 à Bergerac à l'âge de 95 ans. Elle était domiciliée à l'EHPAD de la Madeleine. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

AGENCE POSTALE

le numéro de l'agence postale est désormais le même numéro que la mairie soit le 05 53 24 33 70.

CONCOURS DE BELOTE

Le concours de belote aura lieu le vendredi 20 mars 2026 à 21h à la salle des fêtes de Saint-Aubin-de-Lanquais

Un lot à chaque participant / Buvette - soupe aux fromages gratuite/ Organisation : mois pairs : Comité des fêtes de Saint-Aubin-de-Lanquais
mois impairs : Amicale des propriétaires et chasseurs de Saint Aubin-de-Lanquais.

Responsable Mr BURGER : 06 59 55 91 05.

BÉBÉS LECTEURS (GRATUIT)

Tous les vendredis de 10h à 11h à la salle du conseil de Saint Aubin-de-Lanquais

Rejoins-nous, tu verras, parfois, ce sont les livres qui nous baladent ou encore tu peux t'amuser avec les jeux de la ludothèque.

CALENDRIER 2026 :

Bébés Lecteurs : 6 mars / 20 mars / 3 avril / 22 mai / 5 juin / 19 juin

Animation jeux : 27 février / 13 mars / 27 mars / 24 avril / 29 mai / 12 juin / 26 juin

Inscriptions et renseignements : point lecture de St-Aubin-de-Lanquais (05 53 24 33 70)

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes s'est réuni pour son Assemblée Générale le 10 février. Nous remercions toutes les personnes présentes et souhaitons la bienvenue aux nouveaux bénévoles.

Les bilans moraux et financiers 2025 sont très positifs. Aussi, toute l'équipe du comité tient à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à nos manifestations.

Nous vous présentons le calendrier des manifestations 2026 (sous réserve de toute modification) :

- chasse aux œufs : lundi 6 avril
- feu de la St Jean : samedi 20 juin
- pique nique : mardi 14 juillet
- fête : 25 et 26 juillet
- marché : vendredi 21 août
- halloween : samedi 31 octobre
- Noël : dimanche 20 décembre

Nous vous attendons donc dès le mois d'avril. À très bientôt.

ST-LÉON-D'ISSIGEAC

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Monsieur Robert Giocanti est décédé à son domicile le 31 janvier 2026. La municipalité présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

SAINTE-RADEGONDE

MAIRIE

La nouvelle secrétaire a pris ses fonctions. les horaires de la mairie sont : le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, en attendant de nouveaux horaires.

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Pour vos travaux, modifications ou constructions, il est impératif de faire une déclaration de travaux ou de permis de construire en mairie.

VOEUX 2026

À l'occasion des vœux 2026, le conseil municipal remercie les nombreuses personnes qui sont venues pour ce moment de convivialité.





Vœu pieux ?

Certains Points d'Apports de nos déchets, notamment ceux installés au parking de la lune, servent de dépôt de gros sacs noirs et jaunes qui ne peuvent pas, évidemment, être insérés dans les ouvertures prévues. On peut se poser la question : ceux qui déposent ces sacs ont-ils d'ailleurs le souhait d'utiliser ces bacs ? La réponse est non, bien sûr, même avec des sacs plus petits. C'est tellement plus facile de faire preuve d'incivilité*. La municipalité n'a ni les moyens, ni le temps, ni l'envie de faire la police. Il ne reste donc plus que l'espoir, pour que ces incivilités cessent, qu'un jour il y ait peut-être une prise de conscience. Il s'agit de quelques uns qui ne respectent pas

tous les autres qui eux utilisent le système mis en place même si il n'est pas parfait. Le système de ramassage ne demande qu'à être amélioré, on vous l'accorde, mais en attendant on paie tous (financièrement et visuellement) le non respect du savoir vivre ensemble et c'est dommage. Faudra t-il malheureusement un jour passer à un système de vidéosurveillance (aux frais des contribuables car rien n'est gratuit) ? Ce serait vraiment dommage d'en arriver là. On n'a plus qu'à espérer une prise de conscience...

*Incivilité : comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté, de la vie en société.

La place Saint-Félicien : un espace bientôt revisité par les élèves de CM1 d'Issigeac !



Bonjour à tous ! Nous sommes la classe des CM1, nous espérons que vous aimez les plantes car nous allons faire un projet sur les plantes médiévales : nous allons réaliser 3 jardinets autour de la fontaine de la place St-Félicien.

Dans ces jardinets, nous allons faire pousser des plantes soit ornementales, soit médicinales, soit comestibles (se mangent dans la soupe... ou autre ...).

Voudrez-vous nous aider à faire un petit jardin magnifique ? Nous avons besoin de plein de mains pour nous aider à planter... Nous vous donnerons les détails dans des articles dans les prochaines Gazettes. Venez vivre plein d'aventures avec nous car ensemble, il y aura plus d'amour et le jardin en sera magnifié !

Classe n°6, CM1 Ecole d'Issigeac (Nous sommes très gentils et avons beaucoup d'humour!)

OTPSP

OFFICE DE TOURISME PORTES SUD PÉRIGORD

DU CÔTÉ DES SOCIO-PROS

Nous l'avions évoqué lors de la gazette de février, nous travaillons sur l'actualisation des informations publiées sur notre site internet www.pays-bergerac-tourisme.com et dans nos brochures.

Vous êtes partenaires de l'Office de Tourisme, vous pouvez bénéficier gratuitement du plan local de professionnalisation. Voici le programme, n'hésitez pas à vous inscrire – attention, places limitées pour certains rendez-vous.

LES ATELIERS PROPOSÉS

Ateliers numériques

- le 23 mars : Instagram Je gère
- le 26 mars : Atelier IA : mieux comprendre l'IA

EDUCTOURS

- le 16 mars : Frédéric Guillot, souffleur de verre
- le 19 mars : Espace EDF & Ascenseur à poisson
- le 31 mars : Le Jardin de Mireille (jardin remarquable)
- le 2 avril : Le musée de la rue du Temps qui passe

INFORMATIONS, CONDITIONS ET INSCRIPTIONS

Site Pro Pays de Bergerac Tourisme

<https://pro.pays-bergerac-tourisme.com/boostez-votre-activite/professionnalisation/>

Ces rendez-vous sont gratuits et font partie de nos services d'accompagnement aux partenaires

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

L'Agenda de l'été est un document très demandé en saison et permet aux organisateurs d'événements de faire la promotion de leurs animations estivales. Alors n'hésitez pas à nous transmettre vos événements afin qu'ils paraissent dans ce documents et soient publiés sur notre site internet.

NEWSLETTER

Afin de connaître toutes les manifestations sur Portes Sud Périgord et recevoir notre newsletter hebdomadaire, envoyez-nous un mail à otpsp.tourisme@orange.fr

HORAIRES

Nos horaires d'ouverture pour le mois de mars : le vendredi et samedi de 10h-12h et 14h-17h30.



GUIDE INFOS LOCALES

Comme chaque année, nous renouvelons l'édition du Guide Infos Locales à l'échelle de notre territoire. Ce livret, distribué dans nos bureaux et dans les commerces, apporte une visibilité supplémentaire à votre entreprise.

Artisan, commerçant, prestataire de services, viticulteur..., contactez-nous pour en savoir plus, y publier votre activité et pour bénéficier d'une annonce en ligne dans la rubrique dédiée à votre activité de notre site internet www.pays-bergerac-tourisme.com

CONTACT

Bureau d'Information Touristique d'Issigeac / 05 53 58 79 62 / issigeac.tourisme@orange.fr et www.pays-bergerac-tourisme.com

FOCUS

La tempête Nils : des vents violents, des pluies abondantes et de nombreuses inondations !

La nuit du 11 au 12 février, la tempête Nils a traversé notre Pays Issigeacois : vents avoisinant les 150 km/h et pluies abondantes. Plusieurs départements furent en vigilance rouge, dont la Dordogne.

À Issigeac, la Banège n'a pu retenir l'eau dans son lit et a allègrement débordé sur les parkings, les espaces verts. Certaines de nos routes communales ont dû être interdites à la circulation. La zone humide d'Issigeac a joué son rôle de tampon en s'étendant sur ses espaces qui d'ordinaire servent de lieux de balades et de découverte de la biodiversité. Dès le lendemain matin, les employés municipaux, aidés des Gilets verts, ont enlevé les branchages qui encombraient les rues.

Avec le changement climatique, les périodes de pluies se modifient. Toujours la même quantité d'eau annuelle mais répartie différemment. Au fil des ans, on constate des moments de sécheresse, de canicule et des moments de pluies intenses. Cela n'est pas sans conséquences : les quantités d'eau qui

tombent lors des périodes de pluies engorgent rapidement les rivières, dégradent les berges, charrient des alluvions et modifient l'écoulement de l'eau. Le réflexe : mieux border les rivières et les cours d'eau, densifier les réseaux d'évacuation des eaux de pluie. Malheureusement c'est tout le contraire qu'il faut faire au dire des spécialistes : un cours d'eau canalisé, au lieu de s'étendre naturellement sur ses berges, augmente son débit pour charrier encore plus de terre, de branchages, en provoquant en aval plus de dégradations. Nous souhaitons ne plus voir l'eau déborder sur les berges, envahir les champs. Les images des territoires et des maisons sous les eaux nous traumatisent tous. Pourtant, la meilleure solution est de laisser la nature se gérer elle-même plutôt que de la combattre. Il faut laisser des espaces disponibles le long des berges pour que l'eau puisse s'étendre, curer le lit des cours d'eau et des rivières pour éviter un débit qui augmente au fil des saisons, préserver les zones humides* et réhabiliter celles qui ont disparu et qui



serviront de tampons absorbants pour le bien de nos nappes phréatiques et de la biodiversité. En plus, il nous faut entretenir évidemment les fossés, ne pas laisser les zones d'arrachage des pieds de vigne en jachères pour éviter un écoulement d'eau trop rapide vers les cours d'eau... C'est l'orientation actuelle de la politique de gestion de l'eau qui est menée, en tenant compte de l'évolution de notre urbanisme local.

FOSSÉS ET BUSAGES - QUELQUES RAPPELS

Suite aux fortes pluies de février, voici quelques rappels sur l'entretien des busages et des fossés. Vous êtes concernés si votre entrée de maison ou de terrain enjambe un fossé de la route et est équipée d'une buse. Dans ce cas, il vous appartient d'assurer l'écoulement des eaux dans cette buse. Pour cela vous devez : nettoyer la buse, nettoyer le fossé à proximité de l'entrée et de la sortie de la buse, évacuer des fossés les déchets verts lorsque vous taillez les végétaux situés à proximité. Nous vous remercions de votre participation, cela permettra de limiter les débordements lors des prochains épisodes pluvieux, et ainsi de préserver nos voiries.



* 50% de la surface des zones humides en France entre 1960 et 1990 ont disparu. Depuis, on constate un ralentissement de cette tendance.



BILAN DE SANTÉ GRATUIT SANS PRESCRIPTION MÉDICALE sur 45 points au plus près de chez vous ! Maison des services - Chemin des écoliers - Issigeac

Ce bilan propose une évaluation de :

- Mobilité,
- Mémoire,
- Vue,
- Humeur,
- Nutrition,
- et Audition...



La consultation individuelle aborde différentes thématiques durant 1h30.

À l'issue de cette consultation, une synthèse avec les résultats des tests et les préconisations personnalisées est envoyée au patient, ainsi qu'à son médecin traitant.

un suivi téléphonique est assuré et un an après, une nouvelle consultation est proposée.



N'hésitez pas à vous tester sur mobile ou tablette en 10mn avec l'application ICOPE MONITOR

Il vous faudra vous enregistrer (création d'un compte) dès la page d'accueil du test.

BILAN DE SANTÉ GRATUIT

DISPOSITIF INFIRMIER DE PRÉVENTION SANTÉ

POUR LES SENIORS

INFOS et RDV : 05 53 45 30 55



LA TRADITIONNELLE SAINTE-BARBE À ISSIGEAC

Le samedi 24 janvier 2026 à Issigeac, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue à la salle multi-activités d'Issigeac, en présence de nombreux élus, familles et sapeurs-pompiers. Un rendez-vous annuel fort en symboles, placé cette année sous le signe de la reconnaissance et de la persévérance, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint.

La cérémonie était présidée par le contrôleur général Alain Rivière, qui a salué l'engagement constant des sapeurs-pompiers volontaires du centre

>>>

FOCUS

>>> de secours d'Issigeac au service de la population. À ses côtés, le chef de centre Rémi Estaynou et son adjoint Laurent Mercier ont été mis à l'honneur pour leur investissement et leur implication dans le fonctionnement et la cohésion du centre.

Plusieurs distinctions sont venues ponctuer ce moment solennel. La médaille d'honneur échelon or, récompensant 30 années de service, a été remise à Gilles Lestrade, tandis que Arnaud Imbaud s'est vu décerner la médaille échelon bronze pour 10 années d'engagement au sein du corps des sapeurs-pompiers.

La cérémonie a également été marquée par plusieurs nominations, témoignant de la confiance accordée aux personnels pour assurer des responsabilités accrues :

- Docteur Jonathan Gonzva, nommé médecin commandant
- Anthony Ostermann, nommé sergent
- Julien Rebel, nommé sergent-chef
- Fabien Ribette, nommé caporal
- Sébastien Balan, nommé infirmier
- Yente Draaisma, nommée sapeur première classe

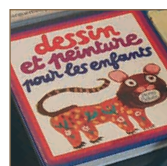
La cérémonie s'est achevée par un moment de convivialité, fidèle à l'esprit de la Sainte-Barbe, permettant aux participants d'échanger et de partager ce temps fort de la vie du centre de secours d'Issigeac.



DES ŒUVRES DE PIERRE BELVÈS disponibles à la médiathèque municipale Pierre Belvès

L'Association Les Couleurs de Pierre Belvès a le plaisir de vous annoncer que le fonds des œuvres bibliographiques est consultable sur place à la médiathèque Pierre Belvès d'Issigeac.

Ce fonds pour des raisons administratives, ne peut faire l'objet de prêt. Vous pourrez néanmoins réserver ces ouvrages auprès de la BDP Dordogne par l'intermédiaire de votre Médiathèque. Vous pouvez également parcourir le site : <https://lescouleursdepierrebelves.fr> ou nous contacter pour tous renseignements complémentaires : 06.84.27.15.78 - 6.30.07.45.99 - 05.53.27.85.14



ÉLECTIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

Quel est le mode de scrutin ?

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune. Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin est désormais identique dans les communes de 1 000 habitants et plus et les communes de moins de 1 000 habitants.

Puis-je encore barrer / ajouter des noms sur le bulletin de vote ?

Dorénavant, le mode de scrutin est identique dans toutes les communes, quel que soit le nombre d'habitants. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation de la liste lors du vote.

Le vote blanc est-il pris en compte ?

Le vote blanc consiste à déposer un bulletin vierge de toute inscription ou une enveloppe vide dans l'urne électorale. Depuis la loi du 21 février 2014, les votes blancs sont décomptés et annexés au procès-verbal lors des élections. Cependant, ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés.

Qu'est-ce qu'un vote nul ?

Le vote nul désigne un bulletin invalide lors du dépouillement, c'est-à-dire qui ne respecte pas les dispositions du Code électoral. L'invalidité peut résulter : du caractère déchiré du bulletin ; d'un bulletin comportant le nom d'une personne non-candidate ; d'un nom barré dans la liste des candidats ; de la présence de bulletins différents dans la même enveloppe, etc.

Un bulletin nul produit les mêmes effets qu'un bulletin blanc : Il est mentionné dans les résultats mais non-comptabilisé dans les suffrages exprimés.

Pourquoi y a-t-il parfois deux tours ?

Dans le cas où il y a plusieurs listes, lors du premier tour, la liste qui a la majorité absolue obtient déjà la moitié des sièges du futur conseil, les sièges restants sont répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5%. Si aucune liste n'a la majorité absolue à l'issue du premier tour, un deuxième tour avec l'ensemble des listes ayant obtenu plus de 10% est alors nécessaire. A l'issue de ce second tour, la liste arrivée en tête a la moitié des sièges, le reste est réparti proportionnellement entre toutes les listes.

Dans ma commune il n'y a qu'une seule liste. Est-ce utile d'aller voter ?

Du fait du nouveau mode de vote, dans le cas où une seule liste est proposée, celle-ci sera de fait élue dès le premier bulletin valide et dès le premier tour. Mais :

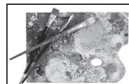
- le décompte des votes (valides, blancs, nuls) et le nombre de votants permet d'apprécier la représentativité du conseil élu ;
- voter est un geste citoyen, un droit mais aussi un devoir civique.

Alors, quel que soit le nombre de listes, le 15 mars, et en cas de deuxième tour le 22 mars, je vote !



15 et 22 MARS 2026

VIE ASSOCIATIVE



Les Couleurs de Pierre Belvès



LA GRANDE LESSIVE à ISSIGEAC

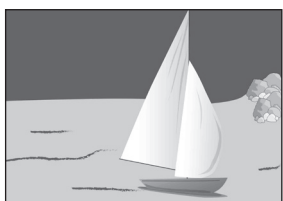
Rendez-vous le 19 mars 2026 pour ce rendez-vous artistique éphémère en lien avec le collectif parisien La Grande Lessive®
L'an dernier plus de 14 millions de personnes sur la terre ont participé à cette exposition, démontrant que l'Art peut aussi être une action du quotidien.

Ce jeudi 19 mars, l'association tendra des fils sous la PETITE HALLE au cœur du Village et tout un chacun pourra venir étendre son LINGE (son œuvre) préparé sur place ou chez lui sur le thème de "Le jeu du Je-Nous". Le LINGE c'est :

... une création artistique (dessin, croquis, collage, peinture, photo-montage, poésie visuelle, etc.) ... interprétant le thème "Le Jeu du Je-Nous" ... sur une feuille ou un tissu, exclusivement de format A4 (21x29,7cm).

Infos : Association Les Couleurs de Pierre Belvès (06 84 27 15 87 ou 06 30 07 45 99)

En savoir plus : Lagrandelessive.net



CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES ÉDITION 2026 : "LE VOILIER"

Prenez le large, laissez libre cours à votre imagination et montrez à tous ce qu'évoque pour vous le thème "Le voilier" en participant au concours organisé par l'association Les Couleurs de Pierre Belvès (Issigeac).

Période du concours : du 1^{er} mars au 30 avril 2026 / Thème : le voilier Toutes les techniques sont acceptées.

Œuvre uniquement sur papier format A4, A3, ou Raisin selon la catégorie d'âge.

Participants : les habitants de la Communauté de communes Portes Sud Périgord, de 6 à 100ans et + / 3

catégories : enfant, adulte, senior / 2 lauréats par catégorie.

Conditions de participation et dépôt des travaux : lisez bien le règlement et remplissez la fiche d'inscription. N'oubliez pas de coller le coupon au DOS de l'œuvre pour vous identifier. Envoyez ou déposez votre candidature avant le 30 avril 2026. Téléchargement des documents sur le site : lescouleursdepierrebelves.fr

INFO + : fiche d'inscription & règlement disponible sur les points de dépôt des œuvres :

- À Issigeac : Mairie, Spar, Au bon pain, Presse.

- À Eymet : Mairie, Office de Tourisme.

ISSIGEAC - AVRIL 2026 STAGE MODELAGE TERRE 3 séances de 3 heures

avec l'association

Les Couleurs de Pierre Belvès

Judi 17, vendredi 18, samedi 19 avril
de 9h30 à 12h30



Ancienne école
Place de la Capelle 24560
Issigeac

Tarif : 90€ le stage

Infos & Réservations

Bernadette 06 30 07 45 99
/ Annie 06 84 27 15 78



Vous réalisez un modelage créatif.
3 à 4kg de terre grés fournie.
Apporter une planche de 30cm.
Prévoir un calss pour transport.
Pas de cuisson.
Expérience précédente conseillée.

Seulement 3 places - âge 15 ans minimum

**!! Inscription validée
à réception du règlement**

N'hésitez pas à faire preuve de créativité !

L'équipe des Couleurs de Pierre Belvès

Amicale Laïque

**20^{ème} VIDE-ARMOIRE et VIDE-GRENIER
printemps/été**

**Dimanche 12 avril 2025 de 9h à 17h
Parking de la Banège & Place de la Baleine**

Inscription uniquement sur dossier

Renseignements et retrait du dossier à partir du 2 mars 2026
Date limite des inscriptions : 04/10/2025
amicalelaqueissigeac@gmail.com (à défaut : 06 83 98 52 24)

Inscriptions validées (par voie postale uniquement) au fur-et-à-mesure de la réception des dossiers complets, dans la limite des places disponibles.
Pas de pré-inscription ni d'inscription sur place le jour-même.

À savoir avant de vous inscrire :

Selon la réglementation en vigueur pour les vide-greniers, cette manifestation est exclusivement réservée aux particuliers proposant uniquement des articles de seconde main (pas d'artisanat ou articles neufs, ni plantes, ni produits alimentaires...)

Votre inscription vous engage à :

- garder votre stand ouvert au public toute la journée (pas de départ anticipé admis)
- ne remballer vos effets qu'à partir de 17h00
- laisser votre emplacement net de tout détritus ou invendus

Un point boissons et restauration rapide est mis à disposition par la Coopérative Scolaire - section de l'Amicale Laïque

Tarifs & Conditions

Sous Chapiteau : vide-armoire uniquement

1 table : 6.00 € / 2 tables : 12.00 € / 3 tables (max) : 18.00 € - 2.00 € par portant de 1 m. 2€ par portant simple de 1m/table réservée

Produits autorisés : vêtements - chaussures - linge de maison - quelques accessoires vestimentaires (sacs à main, bijoux fantaisie, foulards, ceintures) s'ils ne sont pas majoritaires sur votre stand.
Si votre enfant vous accompagne, il peut exposer ses livres, peluches, petits jouets sinon, Interdit : jouets, peluches, livres, bibelots...

En extérieur : vide-grenier

2 m/l : 6.00 € / 4 m/l : 12.00 € / 6 m/l : 18.00 € / maximum 8 m/l 24.00 €
Vous êtes libre d'exposer ce que vous souhaitez. Vous disposez de votre matériel d'exposition : bâche, tables, tréteaux, chaises....
Votre véhicule devra être déplacé sur un parking adjacent dès son déchargement. Ce dernier devra être rapide pour assurer la meilleure fluidité de circulation possible.

Boules Lyonnaise Issigeac

Notre ami et adhérent au club de boule lyonnaise d'Issigeac, Gérard Denuel est décédé le jeudi cinq février à l'âge de 75 ans. Il a fait partie des premiers joueurs du club. Excellent pointeur en doublette et quadrette, Gérard, bien que n'exerçant plus dans le club depuis quelques années, était toujours présent lors de nos

manifestations pour nous aider. Il était également beloteur et faisait un peu de vélo.

Né à Montagnac-sur-lède (47), il a exercé sa carrière d'agriculteur céréalier à Montaut. Il a été pompier volontaire au centre de secours du village, conseiller municipal à Montaut et supporter de l'UAI Rugby. Nous présentons à son épouse Christiane, à son fils Dominique, Ingrid sa belle fille et Maxence son petit fils nos très sincères condoléances.

VIE ASSOCIATIVE

Boules Lyonnaise Issigeac

Résultats du concours à Villeneuve /lot jeudi 12 février:

Défaite contre Tonneins (11 à 7) après une mène supplémentaire, ensuite face à Villeneuve (13 à 4). Victoire devant Bègles (13 à 3). Équipe constituée de Baby Chantebien ; Philippe Dubois ; Lucien Pecculo ; Nano Lial.

Concours de Pineuilh (Ste-Foy), du 21 février, équipe constituée de Lucien, Patrick, Jean-Marie et Nano, quadrette en 3 parties de 1h45mn : Issigeac/Bergerac (13 à 3); Issigeac/Portet-sur-Garonne (4 à 13), Issigeac/Villeneuve (6 à 8).

U.A.ISSIGEAC

UN MOIS DE FÉVRIER PERTURBÉ PAR LA MÉTÉO

Le mois de février a été fortement impacté par les conditions météorologiques. Les pluies abondantes ont mis à mal de nombreuses pelouses, entraînant plusieurs reports de rencontres. À l'heure où nous écrivons ces lignes, une seule journée de championnat a pu se dérouler : la 14^{ème} journée, avec la réception de La Réole. Le match de la 13^{ème} journée, initialement programmé le 1er février, a quant à lui été reporté au 22 février.

08/02/26 - J14 - Coup d'arrêt pour l'équipe première

Forte de cinq victoires consécutives, l'équipe fanion de l'Union Athlétique Issigeacoise se présentait devant son public avec l'ambition de poursuivre sa dynamique. Mais le Stade Réolais, venu à Issigeac avec l'objectif de s'emparer de la deuxième place de la poule, a livré une prestation solide et pragmatique.

L'entame de match est catastrophique pour les Oranges et Noirs, qui encaissent deux essais en moins de dix minutes (3-14). Malgré une pénalité de Marc Moulinier et un essai de Fabien Lacoste, l'UAI rentre aux vestiaires menée 13-20.

Au retour des vestiaires, Issigeac revient à hauteur grâce à un essai de Nathan Blanc (20-20). Le match s'équilibre jusqu'à l'heure de jeu, mais les locaux vont progressivement perdre le fil. Manque de lucidité, initiatives trop individuelles et efficacité adverse feront la différence. Trois essais encaissés dans les vingt dernières minutes scellent un score sévère : 23-45.

Cette défaite appelle une réflexion collective, d'autant qu'un bloc de déplacements délicat se profile, avec l'espoir de voir l'infirmerie se vider progressivement.

08/02/26 - J14 - Une lutte inégale pour la réserve

Afin de préserver le terrain principal, la rencontre des équipes réserves s'est disputée sur le terrain d'entraînement. Privée de nombreux éléments et sans véritable banc, la réserve issigeacoise devait faire face à une formation Réolaise de haut de tableau.

Après un début de match difficile (0-12), les Oranges et Noirs font preuve de courage. Gabin Bonnet inscrit un essai à la suite d'une bonne séquence collective, mais La Réole creuse à nouveau l'écart avant la pause (5-19).

En seconde période, la fatigue se fait sentir face à un adversaire capable de faire tourner son effectif. Deux essais supplémentaires sont encaissés, avant que Stéphane Salem ne vienne récompenser l'état d'esprit irréprochable du groupe en toute fin de rencontre. Score final : 10-31.

Cap sur un bloc de déplacements

C'est désormais un bloc de trois déplacements consécutifs qui attend l'UAI : le 22 février à Villeneuve-de-Marsan, le 1^{er} mars au Passage et le 8 mars à Mimizan. Un menu copieux pour les Oranges et Noirs, appelés à faire preuve de caractère dans la dernière ligne droite du championnat.

Amicale Laïque d'Issigeac

Vacances de Printemps à Issigeac



STAGE CIRQUE



JEUDI 9

& VENDREDI 10

AVRIL 2026

Initiation aux arts du cirque à la salle multi-activités d'Issigeac :

- 4 à 6 ans (MS à CP) :	10h à 12h	20€/jour
- 7 à 12 ans (CE1 à 6ème) :	14h à 16h	20€/jour
- Ados / Adultes (à partir de 13 ans) :	16h30 à 18h30	20€/jour

Organisé par l'amicale laïque d'Issigeac

Renseignements
Morgane : 06.79.45.45.37

Inscriptions
morgane.hallier@lilo.org /
amicalelaïqueissigeac@gmail.com

ÉVÈNEMENTS

Amicale Laïque d'Issigeac

Les Comédiens de FASCIA présentent

Une femme idéale!?!?



Pièce de théâtre de Rivoire & Cartier

Pascal Binczak
Véro Chauveau-Laforêt
Olivier Vallejo

Mise en scène :
Annie Goutière

Vendredi **27 Mars 2026** 20h30 **10€**
Maison des Services
24560 ISSIGEAC

Réservations avant le 25/03/2026 :

06 68 31 76 03

Gâteaux et boissons vendus sur place

MAIRIES LOCALES

BARDOU • 05 53 61 26 61
mairie.bardou@orange.fr
jeu de 9h à 12h et lun semaines paires de 9h à 12h

BOISSE • 06 49 46 50 08
commune.de.boisse@orange.fr
lundi 12h30 à 17h30 et jeudi de 13h30 à 17h30

BOUNIAGUES • 05.53.58.32.45
mairie-bouniagues@wanadoo.fr
mar et jeu de 8h30-13h / lun et mer 8h30-12h30

COLOMBIER • 05 53 58 32 42
mairie-colombier@wanadoo.fr
mercredi de 16h30 à 18h30 et sur RDV

CONNE DE LABARDE • 05 53 58 32 37
mairiecampa@orange.fr
lundi de 14h à 16h et jeudi de 16h à 18h

FAURILLES • 05 53 58 79 00 •
mairie.faurilles@wanadoo.fr
mardi de 10h à 12h et 14h à 17h

FAUX EN PÉRIGORD 05 53 24 32 40
mairie@fauxenperigord.fr
lun, mer, ven : de 09h30-12h et de 14h-17h30

ISSIGEAC • 05 53 58 70 32
contact@mairie-issigeac.fr
lun, mar, jeu, ven de 13h30-17h30 et mer 9h-13h

MONMADALÈS • 05.53.27.75.32
mairie.monmadales@wanadoo.fr
mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

MONMARVÈS • 05 53 58 71 78
mairie.monmarves@orange.fr
mercredi de 13h à 17h / vendredi de 13h30 à 16h30

MONSAGUEL • 05 53 58 76 84
monsaguel.mairie@wanadoo.fr
lundi et mercredi de 9h à 12h

MONTAUT • 05 53 58 76 82
mairie.montaut24@orange.fr
jeudi de 13h à 18h

PLAISANCE • 05 53 58 79 55
plaisance.mairie@wanadoo.fr
mar de 9h-12h / 14h-18h et ven de 9h-12h

ST AUBIN DE LANQUAIS • 05 53 24 33 70
mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr
lun et jeu de 9h à 12h et de 14h30 à 18h 30
mar, mer, vend et sam de 9h à 12h

ST CERNIN DE LABARDE • 05 53 24 36 80
mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr
mardi de 14h-18h et jeudi de 9h-12h30 / 15h-17h

ST LÉON D'ISSIGEAC • 05 53 58 76 27
mairie.saintleon@wanadoo.fr
mardi et jeudi de 8h à 12h

ST PERDOUX • 05 53 58 27 48
mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
mardi et vendredi de 10h à 12h

STE RADEGONDE ROQUÉPINE
05 53 24 04 89
mairie.steradegonde@wanadoo.fr
mardi de 8h30h à 12h30 et de 13h30 à 17h 30

SANTÉ

PHARMACIES

ISSIGEAC
• PESSIS, Tour de ville : 05 53 58 60 64
CASTILLONNÈS
• BOTTARY-BOUYSSOU : 05 53 36 80 11
VILLERÉAL
• CASEROTTO : 05 53 36 00 08
CANCON
• VANDEPITTE : 05 53 01 60 32
Pharmacie de garde : appelez le 3237

MEDECINS

CENTRE MÉDICAL D'ISSIGEAC
• Dr LAGORCE : 05 53 58 71 33
BOUNIAGUES :
• Dr FERRER : www.doctolib.fr
Médecin de garde : appelez le 15

INFIRMIÈRES/INFIRMIERS

ISSIGEAC
• Christine AGBODJAN et Karine BARREAU,
Place du Palais des Evêques (mairie)
06 84 36 12 83 ou 05 53 74 85 58
Permanences de 8h45 à 9h45
du lun. au ven. et sur RDV le samedi.

FAUX
23 rue de la Poste (sur rendez-vous)
• Françoise CHARRIER, Delphine
POLET, Gwénaëlle ARNAL, Julie
DOITTEAU POZZER : 06 88 20 28 57
SAINT-AUBIN
• Sandrine Bodin et Marion Raynaud :
06 58 25 69 63
BOUNIAGUES
• Lynda BLOT (La Renoncie) : 06 10 71 00 34
• Nathalie DECLE, Lydie MOUTOU et
Sylvie DUBOIS : 06 64 89 85 44

CENTRE PARAMÉDICAL LA GRANGETTE-ISSIGEAC

Kinésithérapeutes
• Sabine GLORIEUX, Laurie BEYNEY et
Christophe LE MORVAN : 05 53 24 12 37
Ostéopathe
• Timothé OUDOUL : 06.82.08.87.79
Psychologue
• Eliane ROBERT : 06.72.75.10.87
Sophrologue
• Sylvie JALLADAUD : 06.19.65.75.65
Naturopathe-réflexologue plantaire
• Sabine LE QUELLEC : 06.28.73.05.80
Praticienne en herboristerie
• Salomé COSTE : 07 60 82 52 23

KINÉSITHÉRAPEUTE

BOUNIAGUES (La Renoncie)
• 42 Grand Rue
06 30 70 29 59 ou 06 19 50 55 10
andr.cozma@yahoo.com

PSYCHOLOGUE

STE-RADEGONDE
Laetitia ROUMEAUX : 07 49 79 54 59

PSYCHOPRATICIENS

BOUNIAGUES
• Eddie PIOTIN : sur RDV au 06.81.20.01.57
Sophrologue Caycédien et psychopraticien
42 Grand Rue - 24560 Bouniagues

SOPHROLOGUE

BOUNIAGUES
• Fabienne MARCOT : sur RDV au
06 24 37 90 65 à domicile ou en cabinet

CENTRE DE LUXO-PONCTURE

BOUNIAGUES
• M. ADELÁIDE : 05 53 23 35 72 ou 06 76 82 89 76

OSTÉOPATHES

MONTAUT
• Mme Sylvie PEYRARD - Ostéothérapie
Tissulaire Réflexe - 06 88 13 78 77

POSTUROLOGUE

• Cécile VADEL : 06 95 62 20 26
c-coachsante.com

NATUROPATHE

CONNE DE LABARDE
Céline Couderc : 07 50 52 71 58
170 route de St-Aubin

ORTHOPHONISTE

SAINTE RADEGONDE
• Mme URO Sylvia : 07 66 68 56 41
436 route de la Bournègue

PÉDICURE PODOLOGUE

ISSIGEAC
• Camille ROUBY et Nabil EL WAHIDI,
Consultations sur RDV, uniquement
à domicile et sous condition : 06 61 69 36 06
• Fanny CORREIA et Laurie BAROU
Consultations à Issigeac sur RDV,
uniquement à domicile : 06 37 42 17 99

CONSULTANTE EN ALLAITEMENT

STE RADEGONDE
• Edith De Reze : 06.77.40.67.23

VÉTÉRINAIRE

MONSAGUEL
• Diane LIENASON : 05 53 74 21 68
Chevaux et animaux de compagnie.
Uniquement sur rdv : Lun, mar, jeu et
vend de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Mer 9h-12h - Sam 10h-12h.

INFOS & SERVICES PRATIQUES

MAISON DES SERVICES D'ISSIGEAC

239 chemin des écoliers
24560 ISSIGEAC

CCPSP

23 avenue de la Bastide, 24500 Eymet
05 53 22 57 94
Annexe d'Issigeac : Maison des Services

MISSION LOCALE DE BERGERAC

23 avenue de la Bastide, 24500 Eymet
Mme Leïla TADJ
Prise de RDV : 05 53 58 25 27

AMAD

Maintien à domicile
ISSIGEAC (Maison des Services)
Vendredi de 9h à 15h sur RDV :
05 53 58 28 74
amad.sb@orange.fr

CIAS

Mme Nathalie Phelippeau, chargée
d'accompagnement social et professionnel
au CIAS Portes Sud Périgord, tient une
permanence administrative le lundi de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Maison des Services
Relais CAF, aide administrative... Contact :
05 53 22 57 94

PLIE ISSIGEAC/EYMET

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
• Permanence Issigeac : Bâtiment des
Services / Chemin des Écoliers
• Permanence Eymet : Pôle de Service
Public / 23 avenue des bastides
Référénte de parcours PLIE : Mme Méla Éléa
courriel : pliemela@mlbergeracois.fr
06 31 66 76 72

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

05 53 02 06 13
Assistante sociale : Mme DARCQ
(le mardi 9h30-12h)
Référént insertion : M. VITRAC sur RdV

MSA

08 11 65 65 66

FRANCE SERVICES

Aide aux démarches quotidiennes
Permanence le lundi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Annexe d'Issigeac : Maison des Services
05 54 22 00 06

CIDFF

Centre d'Information sur les
Droits des Femmes et des Familles
Permanence sur RDV à la Maison des
Services : 05 53 63 32 30
N° d'appel femmes victimes de violences : 3919

ÉCOLE D'ISSIGEAC

05 53 58 70 71
Garderie et cantine : 05 53 73 30 07

ÉCOLE DE FAUX

05 53 24 32 17

ADMR CASTIDRÔLE

05 53 36 93 11
castidrole@orange.fr

SOLIHA

ISSIGEAC (Maison des Services, chemin des
Écoliers : Tous les lundis de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h.
CCPSP-Eymet 23 Avenue de la Bastide :
Tous les 3^{ème} jeudis matin - sur rendez-vous
Contact : j.vaney@solihia ou 05 53 06 81 20

MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE

05 53 74 64 00

SAUR (BOUNIAGUES)

05 81 31 85 03

SPANC

Assainissement non collectif
07 87 11 97 49 ou
ccpsp24.spanc@orange.fr

CABINET D'AVOCAT

Maître Christophe PARIER
Cabinet ouvert le samedi et le dimanche
matin. Autres jours en fonction de l'activité
47 Grand Rue, 24560 Issigeac
06 08 77 44 85

BUREAU DE POSTE ISSIGEAC

Lundi : fermeture hebdomadaire
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 16h30 / le samedi de 9h à 12h
Levée du courrier :
semaine 14h15, samedi 11h50
Plateforme d'accueil :
- 3631 pour le courrier
- 3639 pour les comptes bancaires
- 3634 pour les professionnels.

AGENCES POSTALES

FAUX • 05.53.24.32.40
Lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à
12h00 et de 14h00 à 17h00.
ST CERNIN DE LABARDE • 05 53 27 38 13
Lundi : 10h à 12h - 13h30 à 16h30
mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h
ST AUBIN DE LANQUAIS • 05 53 24 33 70.
un et jeu de 9h à 12h et de 14h30 à 18h 30
mar, mer, vend et sam de 9h à 12h

TRANSPORT

**Gestion des transports par la région
Nouvelle Aquitaine : 09 70 870 870**
transports.nouvelle-aquitaine.fr
ou modalis.fr

Taxis

Taxi phoenix Issigeac
Toutes distances - particuliers/entreprises
Issigeac - 07 81 27 54 33
Taxi François
06 31 25 93 05 / 06 74 84 39 39

Centre ambulancier, Issigeac :

05 53 58 73 83

Top taxi, Bouniagues :

06 07 02 09 75

HORAIRE DES MESSES À ISSIGEAC

Les dimanches à 9h30
PRESBYTÈRE D'EYMET
Abbé Éric Pagou • 05 53 23 82 10.
<https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

COMMISSION CANTONALE AGRICOLE

Jean BAROU : 06 25 40 16 40

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE D'ISSIGEAC

05 53 58 79 62
issigeac.tourisme@orange.fr

SMD3

Syndicat Départemental des Déchets
de la Dordogne
05 53 58 55 55
service.usagers@smd3.fr
Service usagers : 09 71 00 84 24

POMPIERS

Incendie : 18
Urgence médicale : 15

GENDARMERIE

ISSIGEAC • 05 53 73 52 80
lundi, mardi et mercredi de 8h30h à 12h
SIGOULÈS • Contact téléphonique : 17
du lundi au samedi de 14h-18h
et le dimanche de 15h à 18h

DÉCHÈTERIE DU PAYS D'ISSIGEAC

Du 1^{er} septembre au 30 juin :
Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 17h45
Samedi de 9 à 12h et de 14h à 17h45
Du 1^{er} juillet au 31 août :
Lundi, mercredi et samedi de 7h30 à 13h
Route de Villeréal, 24560 Issigeac
05 53 73 34 46

MÉDIATHÈQUE D'ISSIGEAC

mardi : 15h à 18h
mercredi : 10h à 12h / 15h à 18h
vendredi : 15h à 18h
Chemin des Écoliers
05 53 74 94 31

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Prochaine permanence (mairie d'Issigeac) :
Le vendredi 13 mars de 10h à 12h
Prendre rdv auprès du secrétariat :
05 53 58 70 32

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Prochaine permanence (mairie d'Issigeac) :
Le jeudi 19 mars de 10h à 12h
Prendre rdv auprès du secrétariat :
05 53 58 70 32

ÉVÈNEMENTS



UN CONCERT AU PROFIT DU PALAIS DES ÉVÊQUES

Organisé par l'Académie Internationale de Musique d'Issigeac
Samedi 11 avril - 20h Maison des Services - Issigeac

Réservez dès maintenant !



Ishani Bhoola
(violon), **Miranda Robertson** (soprano)
& **Charles Matthews** (piano)

L'IIMA qui participe avec enthousiasme à la vie culturelle d'Issigeac organise un concert de musique classique dont la recette sera intégralement reversée au bénéfice de la réhabilitation intérieure du Palais des Evêques appelé à devenir un haut lieu d'animation culturelle. Au fil des ans, l'IIMA a constitué un réseau de relations avec des musiciens de très haut niveau, tant français que britanniques, ce qui permet de proposer des concerts très acclamés. Votre présence à cet évènement du 11 avril à la Maison des Services apportera un large soutien à cette importante initiative culturelle inoubliable. Le programme de la soirée comprendra des oeuvres de Rossini, Mozart, Beethoven, Debussy, Wolf, Hahn, Arditi et Ravel.

SATURDAY

11 APRIL 8.00pm

A concert in aid of "le Palais des Evêques", ISSIGEAC.

The IIMA is an integral part of the cultural life of Issigeac and is proud to support the remarkable work being undertaken to restore Le Palais des Evêques. We feel privileged to be involved in shaping its future and in helping to promote the arts in Issigeac and the surrounding region. Your attendance at this concert will provide invaluable support for this important cultural initiative.

As this concert is a fundraising event, entry is FREE, however, you do need to register for the concert to allow entry.



Comme ce concert est un évènement caritatif, l'entrée est gratuite. cependant, il est impératif de vous inscrire pour pouvoir y assister.



Inscriptions : IIMUSICACADEMY.COM

En venant à ce concert, vous participerez à la réhabilitation du Palais des Evêques pour en faire un lieu économique et culturel au profit de la cité et du territoire sud-bergeracois.

Le Café Librairie Associatif de la Brouette vous présente son programme du mois de mars 2026



VENDREDI 6 MARS, 21H

Un troubadour en Orient, oud et flûte, chants et lectures arabes et occitans



SAMEDI 7 MARS, 21H

ONA MAE, métissage ibéro-latin et Afrique de l'Ouest



VENDREDI 13 MARS, 21H

Poor Paddy, musique irlandaise
Les faux frères O'Connell proposeront des chansons de leur île natale.

SAMEDI 14 MARS, 21H

Duo Bulle, jazz, bossa, swing...

Au menu : du jazz, de la bossa nova, du swing, des chansons, de quoi faire pétiller vos oreilles.



SAMEDI 21 MARS, 21H

Duo Dear and Dearer

Ce duo tisse un répertoire de chansons en anglais, parlant de nature, d'amour, de voyage et de musique.



VENDREDI 27 MARS, 20H30

Atelier de danse traditionnelle

Reprise des danses de la dernière fois pour révision et une ou deux nouvelles danses).

SAMEDI 28 MARS 21 H

Karaoké/Pizza

Pour chaque animation, il est conseillé de réserver les repas au 06 21 77 18 56, par tél ou SMS en mentionnant bien la date souhaitée, votre nom, le nombre de personnes. Repas servis avant le spectacle, entre 19h et 20h30. Et, désormais, galettes/crêpes tous les vendredis soir et pizzas à emporter ou à manger sur place le samedi soir !

AGENDA

Que voir et que faire en ce mois de mars ?

Commune d'Issigeac

- le 19 : la Grande Lessive (p8)
- du 1^{er} mars au 30 avril : concours d'arts plastiques (p8)

Commune de St-Aubin-de-Lanquais

- le 7 : Concert - ONA MAE, métissage ibéro-latin et Afrique de l'Ouest (p9)
- le 13 : concert - Poor Paddy, musique irlandaise (p9)
- le 14 : concert - Duo Bulle, jazz, bossa, swing... (p9)
- le 21 : Duo Dear and Dearer (p9)
- le 27 : Atelier de danse traditionnelle (p9)
- le 28 : Karaoké/Pizza (p9)

Et déjà programmé en avril ?

Commune d'Issigeac

- le 11 : concert de l'IIMA (p12)
- le 12: vide armoire - vide grenier (p8)

Et chez nos amis de Faux-en-Périgord ?

28 et 29 mars : L'association création et loisirs vous convie à son exposition dans la salle des fêtes.

Peinture à l'huile, acrylique, pastel, aquarelle. Deux invités d'honneur nous feront une démonstration de leur médium. Isabelle lahouratate, pastelliste samedi 28 mars à 15h ; François Kotarsky, aquarelliste Dimanche 29 mars à 15h Une tombola sera organisée.